



Fédération des établissements
d'enseignement privés

Savoir réussir

Pour diffusion immédiate

Modification du régime pédagogique Les écoles privées apprécient la flexibilité

Montréal, 13 octobre 2020 – La Fédération des établissements d'enseignement privés apprécie la flexibilité en matière d'évaluation qu'apporte la modification du régime pédagogique. Cette modification permet de consacrer davantage de temps et d'efforts aux apprentissages et de bien suivre la progression des jeunes, notamment pour les nouveaux élèves qui proviennent d'écoles différentes et qui ont reçu un accompagnement variable au printemps dernier.

La Fédération tient à rassurer les parents des élèves qui fréquentent une école privée : des efforts importants sont déployés par le personnel enseignant pour évaluer les apprentissages des élèves sur une base régulière et l'équipe-école est en mesure d'intervenir rapidement lorsqu'un jeune éprouve des difficultés. Une attention particulière est accordée à la question de l'engagement et de la motivation afin d'amener les élèves à fournir un effort soutenu, et ce, même si le premier bulletin est reporté.

« Les parents n'ont pas à s'inquiéter que la réussite de leur enfant soit compromise par cette modification du régime pédagogique, explique David Bowles, président de la Fédération. Les écoles privées veillent à ce que la matière au programme soit bien maîtrisée. Elles communiquent sur une base régulière avec les parents d'élèves qui éprouvent des difficultés. Indépendamment des changements dans la production des bulletins, la collaboration habituelle parents-école est maintenue pour veiller à bien accompagner les jeunes. »

Certaines écoles privées avaient déjà acheminé aux parents la communication prévue à la mi-octobre. Au besoin, elles enverront d'autres communications aux parents avant le bulletin de janvier, notamment si l'élève éprouve des difficultés ou si certains points doivent être améliorés.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 133 écoles secondaires, 111 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils et des services d'achats groupés.

Pour en savoir plus, consultez les sites Web www.ecolespriveesquebec.ca et www.feep.qc.ca.

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca